

GIR Maralpin - Infos.Circ@Maralpines 149 [20.09.2014]

Spécial Plaine du Var suite (1) Urbanisme et pouvoir local sur la Côte d'Azur - Une étude universitaire rétrospective (2) État des lieux ? La société civile en a dressé un premier inventaire (3) L'aménagement de la Plaine du Var et la Concertation

Rappels InfoCirc 148 : (a) OIN CPC & PSO - Éditorial du Président Collet (b) Consultations CNDP et entretiens auprès des Administrations centrales (c) Déclaration publique commune du GTIC

ÉDITORIAL - Plaine du Var (suite) - Une déconcertante concertation

Depuis notre dernier Bulletin [Info.Circ 148 du 05.07.2014], c'est à marches forcées que l'Établissement public d'aménagement (EPA) de la Plaine du Var, après avoir temporisé près d'une année, s'efforce - dans la précipitation - de faire avaliser par l'État l'abracadabrant "Éco-Vallée" à laquelle il ne manquerait plus qu'un label de concertation [cf. **3. L'aménagement de la Plaine du Var et la Concertation**].

Les moyens pour extorquer un consentement du public, moyens déployés par l'EPA, tant au sein du *Comité permanent de concertation* (CPC), que sur le terrain sous la bannière "d'Ateliers Citoyens", ont piteusement échoué.

Le désintérêt progressif de la plus grande part des 40 membres du CPC, qui croyaient savoir que rien ne s'y déciderait, a favorisé l'expression des six d'entre eux [UD CFDT 06, UD CGT 06, FNE 06, Gadseca, GIR Maralpin & Région Verte] qui se sont constitués en *Groupe de Travail Inter-Collèges* (GTIC), lequel ne se satisfait nullement du rôle de "faire valoir" que lui prêterait volontiers l'EPA, et s'attribue de fait celui de porte-parole des objectifs et des intérêts de l'État.

Le mouvement associatif s'est, pour sa part, investi dans la révélation des projets "occultes" dont le nombre dépasse celui des projets "officiels" de l'EPA [cf. **2. Tableau des opérations en projet et/ou en cours**], dans la mise en pièces de ces derniers, et dans le refus de s'impliquer dans des consultations-prétextes.

Le cours de ces événements et la substance des débats et des interventions sont régulièrement mis en ligne sur le Site du GIR auquel on renvoie les lecteurs.

Le GIR Maralpin appelle cependant leur attention sur l'intérêt de situer l'ensemble des débats en cours dans leur contexte spatial et temporel le plus large, comme l'ont clairement exprimé d'ailleurs ses interlocuteurs du CGET (ex-DATAR). C'est la raison pour laquelle il a jugé fort utile de soumettre à leur réflexion l'étude rétrospective de Pauline Guichard [cf. **1.**] qui les éclairera sur la manière selon laquelle la Côte d'Azur a été traitée et risque de l'être encore si l'on n'y porte un coup d'arrêt (jm).

[1] Urbanisme ...et pouvoir local sur la Côte d'Azur - Une étude universitaire rétrospective

-

Compagne de route du GIR Maralpin son doctorat durant, Pauline Guichard, qui a participé à ses activités en les enrichissant de ses compétences et de son savoir, a bien voulu lui confier la mise à disposition de sa thèse qui mérite la plus grande attention des chercheurs comme du grand public et des citoyens.

Sous le double intitulé *Urbanisme et développement durable/Urbanisation et pouvoir local sur la Côte d'Azur*, Pauline Guichard, qui a pris le soin de parcourir l'histoire de l'urbanisme azuréen, dénonce au passage la tartuferie du nouveau précepte "développement durable" et surtout analyse, à travers des exemples précis, les jeux de pouvoir qui se sont exercés tout au long, depuis le bétonnage du domaine public maritime et la marchandisation immobilière du projet de Sophia Antipolis, jusqu'à l'OIN Plaine du Var en passant par la DTA.

En démontrant combien la survenue du dogme de "développement durable" ne s'inscrit qu'en variable d'ajustement de la crise économique naissante et en analysant les relations entre l'État et les collectivités territoriales, et plus généralement l'ensemble des acteurs sociaux, Pauline Guichard conduit son lecteur de surprises en découvertes, sinon en révélations, et lui livre les clefs de compréhension des options urbanistiques passées et à venir, en le mettant en garde à l'encontre des préceptes qui ont prévalu jusqu'ici sans que la courte intervention de l'Organisation Départementale d'Études d'Aménagement des Alpes-Maritimes (ODEAM) ait pu y pallier.

L'ouvrage nous éclaire sur les "vraies" causes du désordre urbanistique instauré depuis un demi-siècle sur la Côte d'Azur [chc, jm].

[cf. <http://www.gir-maralpin.org/AtRepertTravauxAutres.htm>]

[2] État des lieux ? La société civile en a dressé un premier inventaire

Levant les ambiguïtés que laissent planer les autorités de l'EPA entre les projets dont ils sont censés assurer la maîtrise, ceux dont la presse locale fait état, et ceux dont quelques citoyens de la Vallée ont ouï dire, les membres du Groupe de travail Inter-Collèges (GTIC) et les associations se sont appliqués à dresser un inventaire commenté des projets "officiels" et des projets "occultes" dont un premier état a été porté à connaissance à l'occasion de "l'Atelier citoyen" du 16 septembre à St Laurent-du-Var.

Inventaire des opérations en projet ou en cours de réalisation dans le périmètre de l'OIN Éco-Vallée Plaine du Var

[cf. <http://www.gir-maralpin.org/AmenagementTerrit/EpaGticOinOperationsTableauGlobalEdit.16.09.2014.pdf>]

[3] L'aménagement de la Plaine du Var et la Concertation

-

Depuis les directives de la ministre Cécile Duflot, le 5 mars 2013, ses instructions n'ont guère été suivies que par la mise en place laborieuse du Comité permanent de concertation (CPC) et, tout récemment, par l'ouverture de consultations publiques, dérisoires palliatifs au débat public revendiqué depuis 2011 par l'ensemble de la société civile.

Un état de la situation est dressé sur une nouvelle page du Site du GIR :

Les directives de l'État en 2013 ...et leur suivi en 2014 - Les Ateliers Citoyens : échos des médias et de la Société civile

[cf. <http://www.gir-maralpin.org/AtPlaineVarEpaConcert.htm>]

-

RAPPELS InfoCirc 148

-

[A] OIN "Éco-Vallée" : CPC et PSO - Éditorial du Président du GIR Maralpin

[B] Consultations CNDP et entretiens auprès des Administrations centrales au sujet de la Plaine du Var

Compte-rendu entretiens CNDP, CGET (ex Datar) et Bureau des Grandes Opérations d'Urbanisme (3 pages) [en annexe courrier au Préfet des Alpes-Maritimes sollicitant un garant de la concertation]

[cf. <http://www.gir-maralpin.org/comptes-rendus/CrMissionParisJuin2014SuiteOinRevCgetGou.pdf>]

[C] Déclaration publique commune du Groupe de Travail Inter-Collèges (GTIC) au sujet du fonctionnement du CPC [27 juin 2014]

[cf. <http://www.gir-maralpin.org/AmenagementTerrit/EpaCpcGticPsoDeclarCommune.2014.06.27z.pdf>]
